

EPIDEMIO-SURVEILLANCE DANS LA REGION BOURGOGNE

F. GERSTER*

RESUME : Ce document décrit un système de collecte d'informations sanitaires dans les abattoirs des quatre départements de la région de Bourgogne. Pour l'instant, seuls les bovins et les porcins sont concernés, mais le système doit s'étendre. Il faut souligner le principe du retour systématique des informations aux éleveurs.

SUMMARY : This paper describes a system of sanitary informations collected from slaughterhouses in the four départements of Burgundy. Up to now, only cattle and pigs are concerned, but the other species should be included in the future. One thing to notice is that the informations are sent back to the breeders.

*
* *

I. EPIDEMIOLOGIE EN BOURGOGNE

1. La demande des éleveurs bourguignons

Les éleveurs demandent depuis longtemps le retour des informations sanitaires et économiques à partir des abattoirs. En effet, cela leur permet de juger les performances de leur production, d'adapter les produits à la demande du marché dans la filière viande et d'améliorer leur productivité et leurs revenus. Mais l'organisation du retour de ces informations et de leur exploitation est un travail considérable qui n'a jamais été mis en oeuvre sur une grande échelle.

2. Epidémiologie : Définition et mise en oeuvre

Les principes, les techniques et les applications de l'épidémiologie sont basés sur le concept que la santé est le produit des interactions entre l'animal et son milieu, interactions dont le résultat peut être une réussite (santé, productivité de l'élevage) ou un échec (maladie ou mort, pertes économiques, mauvaises productions). L'interprétation des interactions repose sur l'identification des facteurs qui sont source de baisse de production et de pathologies, et d'observation de repères (lésions à l'abattoir, analyses, symptômes) qui permettent de prévenir le développement de pathologies nouvelles et de limiter les pertes économiques de l'élevage.

L'épidémiologie appliquée à l'élevage fait apparaître trois phases fondamentales : la collecte des informations, l'analyse et le traitement de ces informations, et les plans de prévention et avis épidémiologiques. Les deux premières concourant à la réalisation de la troisième ; cette dernière concluant tout système efficient.

* Ministère de l'Agriculture, Direction départementale des Services vétérinaires de la Nièvre, rue de la Fosse aux Loups, 58019 Nevers.

3. Epidémio-surveillance : Objectifs

Le retour des informations de l'abattoir permet aux éleveurs de tirer les conséquences pratiques pour la conduite de leur élevage, sur le plan sanitaire et économique. Ces données recueillies dans tous les abattoirs doivent être utilisées par un travail de synthèse informatisé, comme une composante essentielle d'un réseau de surveillance épidémiologique à partir duquel peuvent être établis des plans de prévention. En effet, de plus en plus, il faut s'efforcer de mener des actions de prévention plutôt que des actions d'éradication toujours plus difficiles et plus coûteuses à réaliser.

4. Mise en place nationale d'un réseau d'informations et de surveillance épidémiologique

Le Ministre de l'Agriculture a pris conscience de l'importance de ce sujet pour les productions animales françaises. Un projet de loi prévoit la création d'un réseau national d'informations et de surveillance épidémiologique des maladies animales, géré par les Services vétérinaires départementaux. Ce réseau permettra de lutter efficacement contre les grandes pathologies qui entravent notre production et nos échanges commerciaux et qui présentent un danger pour la santé publique. Il ne pourra prendre en compte toutes les maladies qui déterminent des pertes économiques pour les éleveurs et qui nécessitent des actions départementales ou régionales.

L'action menée dans la région Bourgogne en sera le complément nécessaire. Elle devra être compatible avec l'action nationale et indépendante dans nos orientations locales.

5. L'ambition régionale en matière d'épidémio-surveillance

Depuis plus d'un an, des expériences dans ce domaine sont conduites sur le terrain ; dans la Côte-d'Or, l'abattoir de la SICA 21 aux Laumes réalise, avec le concours du personnel des Services vétérinaires, le retour d'informations aux éleveurs ; dans l'Yonne, l'abattoir de la SICAVYL à Migennes mène une action identique ; dans la Nièvre, la D.S.V. a mis en oeuvre le retour d'informations sanitaires et économiques assez complet dans les abattoirs municipaux de Nevers, Decize, Luzy et Corbigny.

L'harmonisation de la collecte et du traitement des informations épidémiologiques est en cours pour les quatre départements bourguignons.

La région Bourgogne bénéficie donc dans ce domaine d'une avance sur le plan national. Les éleveurs de la région, bénéficiaires de ce travail peuvent, par l'intermédiaire de leurs organisations professionnelles (Groupement de défense sanitaire, Groupement de producteurs), concrétiser cette avance dans une amélioration importante de leur production et dans la promotion de la qualité sanitaire de l'élevage dans les relations commerciales avec les éleveurs d'autres régions ainsi qu'à l'exportation.

II. COLLECTE DES INFORMATIONS EPIDEMIOLOGIQUES

1. Les données épidémiologiques collectées

En santé animale, l'épidémio-surveillance bénéficie de quatre sources principales : les abattoirs, les vétérinaires praticiens, les laboratoires départementaux, les équarrissages.

La mise en oeuvre de l'action présente est donc la première pierre d'un édifice plus ambitieux. La centralisation départementale de l'analyse de ces données permettra au système de fonctionner efficacement.

Les espèces animales concernées sont, dans un premier temps, les bovins, les porcins, les ovins, les caprins et les équins, dans un second temps, la pisciculture et l'aviculture. Dans la Nièvre, le retour des informations épidémiologiques est effectué pour les espèces bovine et porcine.

Pour l'espèce bovine, les informations fournies sont de deux types :

- Informations sanitaires
 - . saisies d'abats et leurs motifs
 - . saisies de carcasses et leurs motifs
 - . toute observation anatomopathologique n'entraînant pas de saisie (carcasses, abats, cinquième quartier).
 - . observations et recherches particulières (avec possibilité d'analyses de laboratoire) sur un problème pathologique donné.
- Informations technico-économiques
 - . classification (EUROPA) de la valeur qualitative de la production de l'éleveur
 - . poids de la carcasse

Cette classification permet de fournir à l'éleveur une "photographie" de la carcasse qu'il a produite.

Pour l'espèce porcine, les informations fournies sont :

- . saisies d'abats et leurs motifs
- . saisies de carcasses et leurs motifs
- . toute observation anatomopathologique n'entraînant pas de saisie
- . observations et recherches particulières sur un problème pathologique donné (exemple : rhinite atrophique)
- . classification EUROPA
- . poids

2. L'ampleur du travail, la compétence nécessaire

A l'abattoir, les informations épidémiologiques sont collectées sur la chaîne pour chaque animal. Les lésions et observations anatomopathologiques constituent l'essentiel de ces données. Ce travail important et très spécialisé nécessite un personnel compétent. Or, les Services vétérinaires exercent avec un personnel spécialisé (techniciens et vétérinaires) le contrôle de salubrité des viandes de boucherie et de charcuterie. Pour ce faire, ils pratiquent de nombreux examens macroscopiques sur la carcasse et les abats de chaque animal abattu, pour déterminer la nature et l'étendue des lésions éventuelles qui conditionnent la salubrité de la viande produite.

Cette compétence doit être utilisée ; il est en effet hors de question de créer et de former un nouveau corps technique de personnel pour effectuer ce travail.

Mais l'ampleur du travail de recueil fiable des données épidémiologiques dans tous les abattoirs impose de soulager le personnel des Services vétérinaires de la tâche administrative importante qu'il assume actuellement (tenue de registre de statistiques mensuelles et annuelles pour la Direction de la Qualité et le Service Central des Enquêtes et des Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture). Le traitement informatisé des informations épidémiologiques, recueillies dans les abattoirs, par les D.S.V. permet le transfert de cette tâche administrative du personnel technique d'abattoir au personnel administratif des D.S.V., et ainsi, la généralisation de la collecte des informations sanitaires et économiques dans la région Bourgogne.

3. Mise en oeuvre de la collecte des informations

On peut envisager plusieurs modes de recueil des informations selon l'importance des abattoirs et le rythme de la chaîne d'abattage.

Pour les abattoirs de plus faible tonnage, un recueil manuel sera mis en oeuvre selon les modalités appliquées dans le département de la Nièvre.

4. Collecte généralisée et enquêtes plus approfondies

Les informations sanitaires collectées dans les abattoirs seront codifiées dans leur nature et leur gravité. Elles ne pourront pas explorer le détail d'une pathologie déterminée, car le recueil de ces informations doit rester industrialisable pour être mis en oeuvre dans les abattoirs où le rythme de la chaîne d'abattage est rapide. Elles seront complétées par des enquêtes plus approfondies effectuées à la demande des éleveurs et de leurs groupements et feront appel à la collaboration des laboratoires départementaux. De même, pour les informations économiques, des enquêtes pourront être conduites (rendement, qualité de la viande, pH...).

5. Harmonisation régionale et nationale

Les collectes d'informations épidémiologiques doivent rester concordantes au niveau de la région Bourgogne pour permettre la mise en commun et la comparaison des données recueillies dans chaque département. Elles doivent également être harmonisées avec le réseau d'informations et de surveillance épidémiologiques qui sera mis en place au niveau national. A cet effet, un groupe de travail a été constitué par le Ministère. Il a codifié les lésions anatomopathologiques des bovins (une centaine de lésions en distinguant 3 stades pour chacune d'elles)

III. TRAITEMENT DES INFORMATIONS EPIDEMIOLOGIQUES

1. Objectifs

- . Etablir les statistiques des tonnages abattus (S.C.E.E.S.) et des saisies d'abats et de viandes (Direction de la Qualité) afin de dégager pour le personnel technique des Services vétérinaires le temps nécessaire à la collecte des informations épidémiologiques.

- . Evaluer les risques de développement de certaines pathologies et facteurs de pertes économiques, en vue de la mise en oeuvre d'une prévention.
- . Contrôle régulier des résultats des lutttes préventives et des prophylaxies par les informations sanitaires et des performances économiques.
- . Editer à la demande des éleveurs, des groupements (Groupement de producteurs) ou des vétérinaires, le relevé des informations sanitaires et des performances économiques de la production des élevages comparées avec les résultats de l'ensemble de la production de même type, départementale ou régionale.
- . Editer des cartes épidémiologiques de la situation sanitaire et des performances économiques de l'élevage régional ou départemental.
- . Stocker et trier les informations pour publier régulièrement des avis dans la presse agricole sur l'actualité et le caractère d'urgence des maladies constatées.

2. Nature confidentielle des informations traitées

Toutes les informations destinées à l'établissement des statistiques ministérielles sont soumises au secret. De plus, les informations précises sur la situation sanitaire et les performances économiques d'un éleveur sont de nature confidentielle. Il en est de même pour un groupement de producteurs par rapport à un autre. Le personnel des Services vétérinaires soumis au secret professionnel peut assurer ce travail sans risques de divulgation inopportune d'informations.

3. Devenir des informations épidémiologiques traitées

Les listes d'informations détaillées et leurs synthèses seront adressées aux éleveurs et aux groupements auxquels ils adhèrent. L'exploitation de ces données leur incombera. Un relevé épidémiologique régulier sera adressé au vétérinaire traitant qui conseillera l'éleveur dans l'exploitation de ces informations : le vétérinaire praticien apparaît comme un maillon essentiel de la transmission à l'éleveur de données épidémiologiques scientifiques.

Le Conseil régional et les Conseillers généraux des départements recevront les cartes épidémiologiques et états statistiques qui leur seront nécessaires.

4. Mise en oeuvre du traitement des informations : personnel et matériels

Le recours au matériel informatique est obligatoire pour stocker et traiter un tel volume de données. Ce matériel doit permettre un stockage prolongé dans le temps. En effet, l'analyse épidémiologique impose l'observation de l'évolution des différents critères. Ce matériel doit également permettre une remontée et un synthèse rapides des informations pour que celles-ci soient efficaces.

Le Ministère de l'Agriculture et le Conseil régional collaborent à la mise en place du traitement informatique des informations épidémiologiques pour toute la région Bourgogne.

Le personnel des Services vétérinaires départementaux assume les tâches de traitement et de diffusion des informations épidémiologiques.

IV. PLANS DE PREVENTION

Les plans de prévention et les avis épidémiologiques élaborés à partir d'une connaissance précise et fiable du terrain et des différents facteurs concourant à la pathologie concernée, gagneront en efficacité. Une excellente collaboration existe dans notre région entre les Groupements de défense sanitaire départementaux, les Laboratoires départementaux et les vétérinaires praticiens.

La lutte entreprise contre les maladies néonatales, les maladies parasitaires bovines et ovines, l'infécondité bovine, l'I.B.R., les coccidioses et pasteurelloses ovines en sont parmi d'autres des brillantes illustrations.

V. CONCLUSION

Les différentes expériences bourguignonnes d'organisation du retour des informations épidémiologiques aux éleveurs ont permis en 1984, une réflexion globale sur l'épidémiologie régionale. Le fruit de cette réflexion est une convention générale de l'application définissant les objectifs, le rôle des différents intervenants et le financement de l'action dans ce domaine.

Une commission épidémiologique régionale a été constituée pour assurer la mise en place, le suivi et la coordination des actions épidémiologiques dans la région.

L'originalité et les chances de réussite de l'épidémiologie bourguignonne sont dans l'association de tous les intervenants à ce projet, la coordination et l'harmonisation de leurs actions et la clarification préalable des objectifs et de la demande des éleveurs.

*
* *